



GITE EN GRANIT

lieu dit le Fromental

48100 les SALCES

Latitude : 44.533525 | Longitude : 3.153648

www.lesgitesenpierres.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas, un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

- * Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 14h.
- * Les heures de départ sont prévues le matin avant 11h30.
- * A votre arrivée, vous seront remis les clefs. Le règlement intérieur et l'inventaire sont accessibles dans un classeur. Merci d'en prendre connaissance.
- * Un état des lieux serait fait en début et fin de séjour.

Rappel !!! Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.

Matériel fourni

- * Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers conformes à l'inventaire. Chaque matelas et oreillers sont équipés d'alèses qui devront être propres et maintenues lors du départ.
- * Selon votre contrat, le linge literie et/ ou de toilette seront fournis sur réservation.
- * Le matériel d'entretien est mis à votre disposition à votre arrivée (sacs poubelles, éponges, lessive, pastilles lave-vaisselle, produits ménagers), ainsi que quelques produits et condiments (filtres à café sel, poivre, vinaigre, huile...) liste non exhaustive. Ayez la gentillesse de renouveler pour les autres arrivants.

Rappel !!! Avant votre départ, les linges de toilette et literie devront être déposés dans la bassine à linge.

Utilisation des lieux

- * Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- * La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location.



GITE EN GRANIT

lieu dit le Fromental

48100 les SALCES

Latitude : 44.533525 | Longitude : 3.153648

www.lesgitesenpierres.com

Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.

* Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.

* Le logement est muni de serrure à clé. Veuillez absolument à bien la fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Rappel !!! Dans le cas d'un blocage (wc bouché) des pompes, de la station de relevage du système d'assainissement dû à la malveillance, la responsabilité du locataire est engagée.

Utilisation du Poêle à granulés

* poêle à granulés : utilisable selon saison. Le premier sac est fourni, les suivants restent à la charge des locataires.

Consignes de sécurité et de bienséance

* Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

* Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 7h du matin.

* Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

* En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police, 112 pour les portables).

Un extincteur est placé dans le logement.

* Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

* Les locataires s'engagent à veiller à fermer les fenêtres, en cas de risques de pluies (et notamment d'orage)

Les fenêtres doivent être fermées en cas d'absence. Toute dégradation du fait de pluies à l'intérieur des pièces (notamment des parquets) sera imputable au locataire.

* Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa Compagnie d'Assurances une protection responsabilité Civile Locative dite « VILLEGIAURE assurant l'ensemble des locaux qui lui sont

confiés, pour les dommages tels que incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location.



GITE EN GRANIT

lieu dit le Fromental

48100 les SALCES

Latitude : 44.533525 | Longitude : 3.153648

www.lesgitesenpierres.com

Rappel !!! Le propriétaire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété. Nous vous remercions de votre compréhension

Forfait Nettoyage

- * Un forfait nettoyage peut s'appliquer en fin de séjour, si le client n'a pas choisi d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant.
- * Dans ce cas, le forfait Nettoyage d'un montant de 50€, comprend notamment le nettoyage des pièces. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre en assurant le rangement des meubles, des objets et vaisselle sans oublier de vider les poubelles.
- * Les sanitaires : wc, douche et vagues "siphons"
- * l'électroménager (frigo, LV, LL cafetière, micro-ondes...)
- * les meubles (chaises, canapés, tables...)
- * la vaisselle (couvert, assiettes, verres, plats) doit être nettoyée et rangée
- * les sols doivent être aspirés et nettoyés.
- * Il en est de même avec le matériel extérieur : chaises, table, transat, parasol, barbecue...
- * Barbecue : vous pouvez utiliser du charbon dans le barbecue, mais ce dernier devra être débarrassé de ses cendres.
- * Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal - poubelle verte pour les déchets ménagers - quant au verre un container est à votre disposition à la sortie de village.

Rappel !!! Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres

Le logement doit être rendu impeccable...

Accueil des animaux toléré sur accord du propriétaire

* Seul le contrat de location précise si le locataire a l'autorisation de séjourner avec son animal domestique. Un paiement de 5€/jour/animal sera à régler dès l'arrivée au logement. Le locataire s'engage à rendre la location dans un état de propreté, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour, y compris à l'extérieur du logement. Les animaux ne doivent jamais être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.



GITE EN GRANIT

lieu dit le Fromental

48100 les SALCES

Latitude : 44.533525 | Longitude : 3.153648

www.lesgitesenpierres.com

Parking

Un seul véhicule peut stationner sous la terrasse.

En cas de problème

* En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

* En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent.

* En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

Passez un agréable séjour